



DÉLIBÉRATIONS

Le 11 mai 2015, à vingt heures, le conseil municipal convoqué le 5 mai 2015 s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur FAYARD Daniel, Maire.

Présents : M. Daniel FAYARD, Mme Sylvie LANAUD, Mme DELAHAYE Nadine, M. BAGNARD Frédéric, M. BROSSE Éric, M. CIMETIÈRE Gérard, M. DULAC Didier, Mme GANDREY Sylviane, M. MOËNE Thierry, Mme ROSIER Émilie, Mme VALETTE Élisabeth, Mme AODIA Marie-Claude, M. CHANEL Lilian, M. Claude ANDREANI

Absent excusé : Mme AVERLY Karine a donné pouvoir à M. Éric BROSSE
Membres en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

Objet : Assainissement - Convention « Agence de l'Eau »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau ; pour cela, une convention doit être préalablement signée afin d'envisager une étude/diagnostic préalable du réseau communal d'assainissement.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE la convention à passer avec l'Agence de l'Eau
AUTORISE le Maire à signer ladite convention afin de pouvoir bénéficier de subventions

Objet : Assainissement - Convention « Département du Rhône »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que des subventions peuvent être sollicitées auprès du Département du Rhône (Conseil Général) ; pour cela, une convention doit être préalablement signée afin d'envisager une étude préalable du réseau communal d'assainissement.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE la convention à passer avec le Conseil Général du Rhône
AUTORISE le Maire à signer ladite convention afin de pouvoir bénéficier de subventions

Objet : CCSB / SYDER - Convention « Conseils en énergie partagée »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune peut bénéficier d'études « bâtiments » et de conseils gratuits en énergie partagée dans le cadre du PECT (Plan Energie Climat territorial) ; pour cela, une convention doit être préalablement signée avec la Communauté de communes et le SYDER

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE la convention à passer avec le SYDER et la Communauté de communes (CCSB)
AUTORISE le Maire à signer ladite convention afin de pouvoir bénéficier de conseils gratuits

Objet : Dépenses d'investissement

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune va réaliser quelques investissements en matériels ;

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE les travaux et investissements suivants :

- Suppression du bac à graisse & raccordement au réseau public 1 022,40 €
- Vitrine d'affichage extérieur à la salle communale 225,70 €
- Vitrine d'affichage extérieur située à La Commanderie/les Villards 874,05 €
- Blancs en plastique pour la cour de l'école environ 600 €
- Mur de soutènement avec empierrement derrière la Mairie 7 560 €
- Signalétique (voies et maisons) et panneaux de direction 2 260,78 €
- Marquages au sol 3 837,45 €

QUESTIONS DIVERSES

- 1) L'accessibilité des bâtiments ouverts au public devra faire l'objet d'un plan de mise en conformité ; une commission d'élus (Messieurs FAYARD, BROSSE, DULAC, ANDREANI et Mesdames LANAUD et VALETTE) se réunira en Mairie le mardi 26 mai à 18h45.
- 2) Gestion des déchets : les colonnes de tri située à La Commanderie/Les Villards ont été tournées de 90° afin d'éviter les dépôts cachés derrière. Les déchetteries de la Communauté de communes vont harmoniser leur règlement ; une distribution de sacs (de tri sélectif) sera réalisée par le SYTRAIVAL.
- 3) Concernant la collecte des ordures ménagères, il sera recommandé aux habitants de s'équiper d'un bac roulant ; ce dispositif étant plus salubre que des sacs laissés par terre. Une demande de nouveau silo de tri sera effectuée pour une installation à Villeneuve.
- 4) Le Triton Club de Belleville et les Anciens Combattants remercient la Commune pour la subvention 2015.
- 5) Les habitants du lieudit « Laye » ont sollicité M. le Maire afin que la vitesse des véhicules sur la RD 109 soit limitée à 70 km/h et que des contrôles de police soient réalisés.
- 6) Une habitante de Belleville sollicite la Mairie pour un transport depuis son domicile jusqu'à son lieu de travail à Taponas ; le transport « à la demande » déjà proposé par la Communauté de commune (prestataire : Maisonneuve) va cesser le 30 juin prochain.
- 7) Le recensement de l'INSEE effectué en janvier-février 2015 totalise une population (estimée) de 958 habitants avec 365 logements déclarés ; les chiffres officiels seront connus fin décembre 2015.
- 8) L'instruction des autorisations d'urbanisme en Mairie a permis une économie de 8 066 euros depuis octobre 2014 ; seuls les dossiers complexes sont transmis à la CCSB.
- 9) Les riverains de la Route de Villeneuve sont mécontents des nuisances des camions et véhicules ; cette situation temporaire est due aux travaux de la Route de Champagne en cours, à l'extrémité de la Zone d'Activité attenante. Aussi, le chemin du Bois Bettu (voie intercommunale) fait l'objet de travaux. Ce marché public est piloté par la CCSB.
- 10) Une sonorisation est à l'étude pour la salle des fêtes ; un équipement fixe est souhaité (devis en attente)
- 11) La commune de Blacé est intéressée par l'achat de 2 mâts d'exposition ; cette cession d'un montant de 2 000 € se fera début juin, après délibération des élus de cette collectivité.
- 12) Le projet de travaux pour la future cour de l'école maternelle est à consolider ; toute la surface peut être goudronnée. Tandis que l'aire de jeu étant très normée, elle sera certainement abandonnée.
- 13) Le futur contrat pluriannuel (2016-2020) entre la commune et la Conseil Général du Rhône sera discuté le lundi 18 mai à 14h en Mairie ; y seront envisagés les travaux d'assainissement, de voirie et de construction.
- 14) Effectif de l'école : 134 élèves inscrits à la rentrée de septembre 2015 ; les dérogations scolaires sont accordées au compte-goutte. Des séances de piscine sont réservées pour les classes de CP et CE1.
- 15) Le recrutement d'un employé contractuel pour épauler le technicien municipal est bloqué ; le service de probation de l'administration pénitentiaire manque de personnel apte et disponible actuellement.
- 16) Le CISPd s'est réuni en commission afin de discuter de l'enlèvement des épaves automobiles (200 euros par véhicule) et du dispositif des voisins vigilants dans le cadre de la lutte contre les cambriolages.
- 18) La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue en Mairie le lundi 8 juin à 20h.

Réunion achevée à 22h30.